



Rapprocher la formation des personnels

Instruction du jeudi 28 novembre 2024 relative à la mise en œuvre des FDL – Formation Déclinée Localement

École Académique de la Formation Continue - EAFC

Affaire suivie par :
MARIE-LAURE DE BUE
TEL : 01 57 02 67 81
Mél : ce.eafc@ac-creteil.fr

Texte adressé à mesdames, messieurs les chefs d'établissement, les chefs de division ou de service

Annexe 1 : brochure FDL 2024-2025
Annexe 2 : dépliant de présentation des FDL 2024-2025

Une des ambitions de l'EAFC – École Académique de la Formation Continue – est de rapprocher la formation des personnels, au plus près de l'environnement de travail. Il s'agit de faire monter en compétences les personnels, de favoriser les échanges et la coopération entre des collègues exerçant au sein d'un même territoire.

À partir du 28 novembre 2024, l'offre locale de formation s'enrichit d'une nouvelle modalité, la **Formation Déclinée Localement ou FDL**.

La **Formation Déclinée Localement (FDL)** répond à un besoin repéré sur un territoire par les pilotes pédagogiques (inspecteurs, chefs d'établissement, chefs de division ou de service, chargés de mission, etc.). L'objectif est double. Il s'agit à la fois de faire monter en compétences les professionnels et de favoriser les rencontres, les échanges entre les personnels issus de plusieurs établissements, services ou d'un réseau inter-degrés. C'est une **formation à inscription individuelle, proposée à l'échelle d'un district ou d'une structure**.

Pour toute demande de FDL dans un champ disciplinaire, nous vous invitons à prendre l'attache des inspecteurs référents de votre district.

Pour toute demande de FDL dans un champ transversal, l'application dédiée à la demande d'une **FDL – Formation Déclinée Localement** est identique à celle d'une demande de **FIL – Formation d'Initiative Locale** accessible par le lien ci-dessous :

<https://dafor.ac-creteil.fr/fmi/webd/Formations%20Locales%20EAFC>

Dès l'entrée dans l'application, vous pouvez choisir entre demander une FIL pour un collectif au sein de votre établissement ou service ou accueillir une FDL dans un champ transversal, en regroupement local (inter-établissements, inter-degrés, inter-services).

Les formations sont accessibles via un menu déroulant. Vous pourrez obtenir plus de précisions en consultant la brochure sur les FDL en annexe 1, également téléchargeable sur les pages EAFC du site académique à l'adresse suivante : <https://www.ac-creteil.fr/rapprocher-la-formation-des-personnels-122101>

**La directrice de l'École Académique de la Formation Continue
Marie-Laure De Bue**